



Titulaire : Société SERRES MARCHEGAY SA, 107 avenue Lattre de Tassigny 85402 LUCON

*Ce document est la synthèse du Pass'Innovation n° 2011-115. Il donne à son titulaire une appréciation de son procédé et du chemin lui restant à parcourir pour passer de l'innovation à la mise sur le marché à grande échelle. Il fournit aux divers intervenants de l'acte de construire une opinion autorisée sur le comportement prévisible des ouvrages réalisés à l'aide des produits et procédés concernés, de manière à permettre à ces intervenants de prendre leurs décisions et leurs responsabilités en pleine connaissance de cause. Le Pass'Innovation complet peut être demandé au titulaire.*

## 1. DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROCEDE<sup>(1)</sup>

### 1.1.1. Description succincte

Le procédé "HELIOS RC2" est un système de montage pour modules photovoltaïques permettant une mise en œuvre en couverture. Il est ici évalué dans le cadre d'une association avec des modules photovoltaïques TRINA « TSM-XXXDC01 ou XXX est compris entre 165 et 180 par pas de 5Wc » ; SHARP « NUE180E1 » ; TENESOL « TE2200 de puissance comprise entre 210 et 260 Wc par pas de 10Wc » ; TENESOL « TE2000 de puissance comprise entre 190 et 230 Wc par pas de 10Wc » en mode portrait. Le procédé est basé sur un réseau de rails en alliage d'aluminium verticaux (chevrons) et horizontaux (traverses) disposées dans des gruges prévues dans les chevrons. Les modules sont maintenus par des capots serreurs sur les chevrons et par des joints clipés sur les traverses. Des pièces de liaison avec la couverture et de ventilation des modules conformes aux DTUs sont ajoutées.

### 1.1.2. Domaine d'emploi prévu

Utilisation sur bâtiments industriels et agricoles, serres ou verrières ; en France européenne, sauf en climat de montagne caractérisé par une altitude supérieure à 900 m ; uniquement au-dessus de locaux à faible ou moyenne hygrométrie ; en atmosphères extérieures rurale non polluée, industrielle normale et marine à une distance du bord de mer supérieure à 3km. Mise en œuvre en toiture complète ou en partie courante de toiture en association avec une toiture bac acier, bac aluminium, panneau sandwich. L'installation est toujours reliée au faitage et à l'éégout :

- Pour des charges ascendantes et descendantes normales admissibles liées aux entraxes entre pannes citées dans le § 3.1 du document Pass'Innovation (Par exemple charges normales admissibles pour entraxe entre pannes 1.4m modules TRINA TSM-XXXDC01: 1070 Pa, autres modules présentés: 880 Pa). Les éclissages sont disposés hors portées d'extrémité.
- Sur des versants de longueur limitée à 20m dont la pente minimale est supérieure à 10°.
- Avec des liaisons dilatables des rails à la charpente.
- Avec des modules dont le vitrage est trempé selon la norme EN12150.
- Avec une traverse disposée en haut de champ.

## 2. CONCLUSION

Compte-tenu de l'analyse développée au paragraphe 3 du document Pass'Innovation 2011-115 et sous réserve du respect des recommandations qui s'y trouvent, on peut considérer que le risque lié à l'emploi du procédé pour le domaine d'emploi prévu est très limité (PASS-INNOVATION « vert »).

## 3. DUREE DE VALIDITE

Le PASS-INNOVATION numéro de référence est valable jusqu'au 06/04/2013. Cette période pourra être mise à profit pour constituer les éléments manquants pour aboutir à un Avis Technique.

<sup>(1)</sup> La description complète de la technique est donnée dans le dossier déposé au CSTB par le demandeur et enregistré sous le numéro Pass'Innovation 2011-115.